

2024

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ASSOCIATION DE GESTION DES ÉTABLISSEMENTS

SOMMAIRE

HÉBERGER-LOGER

LES PERS. ÂGÉS EN PERTE D'AUTONOMIE 3

LES PERS. EN SITUATION DE PRÉCARITÉ 7

LES VACANCES 12

LE BÉNÉVOLAT 18

LES RESSOURCES HUMAINES 20

RAPPORT FINANCIER 22

**PETITS FRÈRES
DES PAUVRES**
ASSOCIATION DE GESTION
DES ÉTABLISSEMENTS





Nous nous sommes probablement habitués et satisfaits à présenter des taux d'activité de nos différents établissements et lieux d'accueil en hausse ou à un niveau exceptionnellement haut depuis plusieurs années. 2024 n'échappe pas à cette agréable réalité. Nos taux d'occupation sont en général autour de 95 % et le plus souvent proche de 100 % dans tous nos lieux de vie pérenne à destination de personnes âgées (nos Petites Unités de Vie, notre EHPAD, nos habitats inclusifs) ou de personnes en situation de handicap (Le Patio) ou encore en situation de précarité habitant de nos pensions de famille. Le CHRS* ne fera pas mentir ce constat et encore moins les quelques 12 000 personnes qui sont passées dans nos maisons de vacances. Le nombre de séjours organisés par des équipes de bénévoles Petits Frères des Pauvres et accueillis dans nos maisons augmentent de 22 % par rapport à 2023.

Mais en matière d'activité, rien n'est acquis une fois pour toute. Aussi, il est nécessaire d'essayer de jeter le regard le plus lucide possible sur notre activité et de nous arrêter sur la situation de certains établissements. Il est probablement moins agréable de marquer un coup d'arrêt dans notre glorieuse présentation, surtout quand elle concerne tout un pan de notre activité traditionnelle mais nous devons objectivement témoigner aussi de ce qui fonctionne moins bien.

Nous constatons une nouvelle baisse importante d'activité dans nos hébergements temporaires saisonniers, hormis à Pothières, comme si notre organisation en

ÉDITO

Rémy DECAMPS DIRECTEUR

mixtes avait fait son temps pour laisser place à un nouveau modèle. Mais quel modèle ? Tout est à écrire. N'est-il pas dans notre ADN associatif de devoir s'adapter, innover, afin d'offrir à des personnes âgées de plus de cinquante ans des solutions innovantes d'aide, d'accompagnement, de séjour et de logement, à titre provisoire ou définitif, dans le cadre de la politique définie par l'Association Petits Frères des Pauvres ?

Notre modèle économique, mis particulièrement à l'épreuve cette année, peut-il encore nous permettre de répondre aux sollicitations des directions des Solidarités ou de l'Autonomie qui marquent encore leur attachement au modèle des PUV et des directions de l'Habitat et de l'Hébergement, qui soutiennent le développement des pensions de famille dans le cadre du plan pour le logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme ?

De nombreuses directions considèrent PFP-AGE comme gestionnaire de référence en matière d'établissement ou résidence pour personnes âgées en situation de précarité. Comment tenir cette place sans une réflexion profonde d'optimisation de nos ressources ? Alors qu'en 2024, nous avons ouvert 2 pensions de famille et 2 habitats inclusifs, quelle stratégie de développement est encore tenable ? Ce rapport n'apportera pas les réponses, mais il doit éveiller notre nécessaire adaptation afin que nos établissements continuent à offrir un moyen très concret de lutter contre l'isolement et l'exclusion des aînés parmi les plus pauvres. Ce rapport chiffré 2024 nous place au cœur de la réalité du dynamisme de notre association qui doit prendre un virage institutionnel ambitieux en s'appuyant sur son expertise et la nécessaire complémentarité entre nos équipes salariées et bénévoles.



LES PERSONNES ÂGÉES EN PERTE D'AUTONOMIE

HÉBERGEMENT TEMPORAIRE

L'occupation des maisons :

Après des années de régulière augmentation depuis les années Covid et une forte augmentation en 2023, le taux moyen d'occupation a connu une forte diminution en 2024 (70,43 % pour 85,22 % en 2023). Ce résultat est la conjonction de plusieurs facteurs :

- Conjoncturels : baisse temporaire de fréquentation de Gigny par exemple.
- Structurels: les réajustements des années précédentes ne peuvent masquer l'essoufflement de ce modèle répondant mal aux évolutions du public (hausse de la dépendance) et de l'environnement (désertification médicale ; attentes des pouvoirs publics).

Comme le souligne l'étude du cabinet TGS, réalisée grâce au soutien de la Fondation des Petits Frères des Pauvres, ce modèle doit aujourd'hui être repensé :

- Via la transformation de places temporaires en places pérennes (Damgan) ;
- En capitalisant sur nos savoir-faire, et en répondant aux besoins locaux (Charmanon) ;
- En nous recentrant sur notre métier d'origine (Jully-lès-Buxy).

Dans tous les cas, le modèle de maison mixte a vécu.

HÉBERGEMENT TEMPORAIRE		
	2023	2024
Nombre de places	121	118
Nombre de personnes accompagnées	360	278
Taux d'occupation en %	85,22 %	70,43 %
ÂGE		
Moins de 60 ans	2	3
60 à 70 ans	13	22
71 à 80 ans	43	28
81 à 90 ans	117	102
91 à 100 ans	182	116
+ de 100 ans	3	7
SEXE		
Hommes	95	91
Femmes	265	187
ORIGINE DE LA DEMANDE		
Personne elle-même	62	45
Famille/proches aidants	98	101
Partenaires médicaux ou sociaux	25	49
Hôpital	62	54
Autres établissements	10	6
Entourage	54	
PFP	28	14
Site Internet		9
Autres	21	
MOTIF DU SÉJOUR		
Changement d'établissement	19	5
Fin/sortie d'établissement	45	14
Accident de santé	22	9
Maintien au domicile difficile/Travaux	99	135
Veuvage	3	3
Désorientation	11	2
Isolement	77	20
Rapprochement familial/aide aux aidants	61	71
Autres	23	19

HÉBERGEMENT TEMPORAIRE (SUITE)		
	2023	2024
LIEUX DE VIE AVANT L'ENTRÉE		
Domicile	220	169
Hôpital/service de soins	78	72
Autres établissements	48	23
Famille	10	11
Sans logement-hôtel	2	3
Autres	2	
GIR		
1	4	8
2	40	45
3	63	45
4	108	93
5	96	43
6	49	44
ORIGINE GÉOGRAPHIQUE		
Agglo	189	143
Département	131	98
Région hors département	27	24
Hors région	13	13
LIEUX DE VIE À LA SORTIE		
Domicile individuel	186	156
Autres Etablissements	78	72
Famille		
Décès	19	17
Autres	23	21
GMP (NBRE D'ÉTABLISSEMENT)		
<300		1
>300	6	5
AIDE À LA PRISE EN CHARGE		
Bénéficiaire de l'Aide Sociale à l'hébergement	13	12
Bénéficiaire du Fond d'aide à la personne (PFP)	47	33

Le public :

81 % des personnes sont âgées de plus de 80 ans soit 225 résidents dont 7 centenaires. Le GMP (Gir Moyen Pondéré), supérieur à 300 pour les 6 maisons, s'établit à 462.

La quasi-totalité des résidents vient du département (87 %) et pour des raisons le plus souvent liées à des difficultés dues à un maintien ou un retour à domicile difficile.

56 % des personnes accueillies sont retournées à domicile à la suite de leur séjour.

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS

DAMGAN
JULLY
GIGNY
CHARMANON
POTHIÈRES
DOMAINE DE MONT-EVRAÏ

PETITES UNITÉS DE VIE ET EHPAD

2024 : sollicitation DSOL¹ qui a marqué son attachement au modèle PUV et place PFP-AGE comme gestionnaire de référence.

L'ARS² Bretagne et le Conseil départemental du Morbihan nous ont sollicités pour la création d'une Petite Unité de Vie d'hébergement durable.

Nous intégrons dans ce chapitre tous les lieux de vie pérenne à destination de personnes âgées (PUV, Domaine de Mont-Evray, Habitat inclusif) ou de personnes en situation de handicap.

Ces lieux de vie ont des dénominateurs communs (personnes de plus de 50 ans, accueil définitif, structures relativement "petites") mais présentent des réalités très différentes (nombre de logements, caractéristiques du public, prestations proposées). Les chiffres présentés sont donc à prendre avec mesure et mériteraient, si nous désirions affiner nos analyses, une étude plus approfondie.

1. Direction des Solidarités de Paris (Département)
2. Agence Régionale de Santé (Etat)





Quoi qu'il en soit, les taux d'occupation sont en général autour de 95 % (94,44 % au global) et le plus souvent proche de 100 %. Les petits lieux de vie sont toujours très sollicités car ils offrent la sécurité mais aussi l'intimité avec de vrais logements. Cette adéquation aux besoins explique l'augmentation du nombre de places liée à des réorientations du projet d'établissement au cours des dernières années (Le Patio, Gautier Wendelen, EHPAD de Mont-Evray).

Les personnes de moins de 80 ans représentent 54 % et 44 % sont des hommes. Le public accueilli en milieu urbain est en général plus précarisé, masculin avec un vieillissement précoce associé souvent à des fragilités psychiques et à des addictions. Lors de leur admission, ils vivaient souvent dans d'autres structures du secteur de l'insertion sociale de type pension de famille ou CHRS.

L'existence de ce type de lieu de vie de petite taille, au fonctionnement plus souple qu'un Ehpad classique est particulièrement adaptée à cette population.

33 personnes ont quitté nos maisons en 2024 dont 30 en raison de leur décès. Hormis le Domaine de Mont-Evray, nos maisons ne sont pas médicalisées en interne et certaines évolutions de santé nous amènent à travailler une réorientation vers des Ehpad.

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS

GAUTIER WENDELEN
LA JONQUIÈRE
LE PATIO
LES DEMEURES DU PARC
YERSIN PUV
YERSIN RÉS. AUTONOMIE
DOMAINE DE MONT-EVRAI
LA MAISON DU THIL

PETITES UNITÉS DE VIE ET EHPAD		
	2023	2024
Nombre de places	171	175
SUR L'ANNÉE		
Nombre de personnes accompagnées	186	194
Taux d'occupation en %	95,91 %	99,46 %
ÂGE		
Moins de 60 ans	9	11
60 à 69 ans	36	34
70 à 79 ans	58	61
80 ans à 89 ans	46	46
90 et plus	37	42
SEXE		
Femmes	103	108
Hommes	83	86
ENTRÉES		
Nombre d'entrées	35	38
PRESCRIPTEUR		
PFP	4	2
Partenaire social	10	6
Partenaire médical	2	7
Famille/proche aidants	13	16
Autres	6	7
ÂGE		
Moins de 60 ans		2
60 à 69 ans	8	7
70 à 79 ans	12	9
80 à 89 ans	5	9
90 et plus	10	11
LIEUX DE VIE AVANT L'ENTRÉE		
Famille	6	
Hôtel		
Hôpital et autres structures médicales	6	8
Domicile privé	12	16
CHRS - Hbgt d'urgence		
Autre établissement	11	13
Sans domicile		1
Autres		
SORTIES		
Nombre de sorties	33	33
LIEUX DE VIE À LA SORTIE		
Retour à domicile	1	1
Autre établissement	8	2
Foyer logement		
Décès	24	30
Autres		
DURÉE DE SÉJOURS DES PERSONNES PRÉSENTES AU 31/12		
Moins d'un an	32	35
Entre 1 an et 3 ans	68	67
Entre 3 ans et 5 ans	20	23
Plus de 5 ans	39	37
BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE SOCIALE	112	105
BÉNÉFICIAIRES DU FOND D'AIDE À LA PERSONNE (PFP)	11	9



ÉVALUATIONS EXTERNES

Chaque Établissement ou Service Social ou Médico-Social (ESSMS) doit faire l'objet d'une évaluation tous les 5 ans par un organisme figurant sur la liste des organismes autorisés à réaliser des évaluations en ESSMS publiée sur le site de la Haute Autorité de Santé (HAS). Cette évaluation a pour objectif d'apprécier la qualité des activités et prestations délivrées par ces structures aux personnes accueillies.

Le dispositif d'évaluation construit par la HAS, s'appuie sur un référentiel national commun à tous les ESSMS et centré sur la personne accompagnée. C'est le socle du dispositif d'évaluation. Il répertorie les exigences à satisfaire par l'ESSMS et les éléments nécessaires à leur évaluation.

Les méthodes d'évaluation déployées lors de la visite d'évaluation se traduisent notamment par des entretiens avec les personnes accompagnées, les membres du conseil de la vie sociale, les professionnels et la gouvernance des ESSMS.

Au terme de la réalisation de la visite, une cotation est obtenue pour chaque élément d'évaluation du référentiel investigué dans la structure, des axes forts et de progrès seront identifiés pour l'ESSMS évalué.

Le rapport qui en résulte permettra à la structure d'alimenter son plan d'actions qualité et devra être transmis à l'autorité compétente et à la HAS. Il a également vocation à être diffusé publiquement.

En 2024, les établissements d'hébergement temporaire de Gigny-sur-Saône et Jully-lès-Buxy ainsi que l'Établissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM) Le Patio, la petite unité de vie et la résidence autonomie de Yersin ont été évalués.

Le bilan de ces évaluations s'est avéré très positif, particulièrement pour Le Patio.

HÉBERGER LOGER

LES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

© Cyril Marilhac

CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE LE RADEAU

Résidents

En 2024, Le Radeau a réalisé 15 762 journées pour un taux d'occupation de 95,70 % (contre 91,15 % en 2023). L'équipe a su anticiper les entrées et les sorties des résidents. Néanmoins, la période des Jeux olympiques de Paris 2024 a joué défavorablement sur l'offre d'hébergement dans les hôtels parisiens. Nous avons dû trouver, parfois dans l'urgence, des nouvelles chambres pour certains hôtels qui avaient décidé de mettre fin à nos réservations pour pouvoir accueillir les touristes.

Depuis plusieurs années la moyenne d'âge des personnes accueillies ne cesse d'augmenter. Toutefois, en 2024, elle reste stable à 57 ans par rapport à 2023. À noter que sur 14 ans, la moyenne d'âge des résidents au CHRS Le Radeau a augmenté de 5,5 ans.

Ressources Humaines

Stabilité de l'équipe salariée socio-éducative, administrative et logistique qui a accueilli cette année une médiatrice en santé à mi-temps. Elle vient en appui à l'équipe socio-éducative sur des situations complexes, soit par une mise en lien avec les structures

HÉBERGEMENT TRANSITOIRE		
	2023	2024
Nombre de places	45	45
SUR L'ANNÉE		
Nombre de personnes accompagnées	54	62
Taux d'occupation en %	91,12 %	95,69 %
ÂGE		
Moins de 60 ans	37	40
60 à 69 ans	17	21
70 à 79 ans		1
80 ans et plus		
RESSOURCES		
RSA	10	16
AAH	9	3
Retraite	2	3
ASPA		
Salaire	16	21
Sans	10	16
Autres	7	3
SEXE		
Femmes	16	18
Hommes	38	44
ENTRÉES		
Nombre d'entrées	13	20
PRESCRIPTEURS		
PFP		20
Partenaire social	13	
Partenaire médical		
Autres		
ÂGE		
Moins de 60 ans	11	15
60 à 69ans	2	5
70 à 79 ans		
80 ans et plus		

HÉBERGER - LOGER LES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ



© Cyril Marillhac

HÉBERGEMENT TRANSITOIRE (SUITE)		
	2023	2024
RESSOURCES		
RSA	1	4
AAH	2	
ASPA		
Retraite		1
Salaire	2	7
Sans	5	8
Autres	3	
LIEUX DE VIE AVANT L'ENTRÉE		
Hôtel		1
Hôpital		
CHRS - Hbgt d'urgence	8	4
Sans logement	4	15
Autres	1	
SORTIES		
Nombre de sorties	12	17
LIEUX DE VIE À LA SORTIE		
Bail privé hors PFP	7	5
Logement PFP		
Pension de famille/ Résidence sociale	1	6
Résidence Ehpad		
Résidence autonomie		1
Hôtel		
Centre d'hébergement dont CHRS		
Expulsion		
Décès	1	2
Sans domicile		
Autres	3	3
DURÉE DE SÉJOURS DES PERSONNES PRÉSENTES AU 31/12		
Moins d'un an	13	18
Entre 1 an et 3 ans	14	15
Entre 3 ans et 5 ans	8	4
Plus de 5 ans	7	8

de soins, soit par un accompagnement physique à différents rendez-vous médicaux. Un travail de coordination est également effectué par la médiatrice santé en lien avec le travailleur social référent afin d'une meilleure intervention des différents acteurs de soin auprès du résident malade. Par ailleurs, la médiatrice en santé développe des actions de prévention et de bien-être au profit de tous les habitants, soit en interne, soit en collaboration avec les intervenants externes.

PENSIONS DE FAMILLE

La Maison Rivages est la première pension de famille qui a ouvert ses portes en France en 1997, dans le 17^e arrondissement de Paris. En 2021, une reconstruction totale de l'immeuble a permis l'aménagement de 24 studios individuels et d'espaces collectifs, la Fondation des Petits Frères des Pauvres en a assuré la maîtrise d'ouvrage. Les travaux ont été achevés au premier trimestre 2024 et les premiers habitants ont été accueillis dès le mois de mai.

FPF-AGE compte à présent 8 pensions de famille et 182 places.

Au cours de l'année 2024, 189 personnes ont été accueillies au sein de nos pensions de famille. Le taux d'occupation est toujours très satisfaisant (94,51 %), les équipes des maisons sont réactives pour répondre au plus vite aux besoins croissants des personnes vieillissantes en situation de précarité.

Comme chaque année, une majorité d'hommes (24% de femmes, 76% d'hommes) a été présente. 57 % des résidents ont entre 60 et 69 ans, cette tranche d'âge représente la moitié des entrées en 2024.

Il y a eu 43 entrées. La moitié des nouveaux résidents a été orientée par un partenaire social, il s'agit pour plus de la moitié des orientations, du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation dans le cadre de la réouverture de la Pension de famille Rivages.

Il est également à noter une forte augmentation de personnes qui étaient sans domicile avant d'arriver en pension

HÉBERGER - LOGER LES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

PENSION DE FAMILLE		
	2023	2024
Nombre de places	158	182
SUR L'ANNÉE		
Nombre de personnes accompagnées	164	189
Taux d'occupation en %	94,89	94,51
ÂGE		
Moins de 60 ans	35	38
60 à 69 ans	92	107
70 à 79 ans	31	36
80 ans et plus	7	8
RESSOURCES		
RSA	36	42
AAH	36	39
Retraite	39	42
ASPA	38	45
Salaire	5	11
Autres	11	10
SEXE		
Femmes	38	46
Hommes	126	143
ENTRÉES		
Nombre d'entrées	13	43
PRESCRIPTEUR		
PFP	6	13
Partenaire social	7	29
Partenaire médical		1
Autres		
ÂGE		
Moins de 60 ans	7	13
60 à 69 ans	6	22
70 à 79 ans		8
80 ans et plus		

PENSION DE FAMILLE		
	2023	2024
RESSOURCES		
RSA	4	12
AAH	4	10
Retraite	1	9
ASPA		3
Salaire	2	6
Autres	2	3
LIEUX DE VIE AVANT L'ENTRÉE		
Hôtel	5	12
Hôpital		1
CHRS- hbgt d'urgence	3	14
Sans domicile	2	8
Autres	3	8
SORTIES		
Nombre de sorties	18	21
LIEUX DE VIE À LA SORTIE		
Bail privé hors PFP	4	1
Logement PFP		1
PUV/EHPAD	1	6
Résidence autonomie	1	1
Structures d'hébergement dont CHRS et Hôtel		
Décès	4	9
Structures hospitalières	5	
Autres	3	3
DURÉE DE SÉJOURS DES PERSONNES PRÉSENTES AU 31/12		
Moins d'un an	13	42
Entre 1 an et 3 ans	34	30
Entre 3 ans et 5 ans	31	29
Plus de 5 ans	70	68

de famille : aucun avant 2020, entre 8 et 15 % entre 2020 et 2023, et 19 % en 2024. Cela est cohérent avec la mise en œuvre de la politique nationale « un logement d'abord » qui est une politique de lutte contre le sans-abrisme et qui favorise les orientations directes en logement. Ainsi, les personnes évitent des parcours d'errance ponctués de passages en centres d'hébergement. Parmi les 21 personnes qui ont quitté les pensions de famille, 6 ont intégré une PUV ou un Ehpad, 9 sont décédées. L'accompagnement du vieillissement des personnes en grande précarité est donc un enjeu majeur qui nécessite des moyens adaptés et s'est concrétisé, par exemple, par l'embauche d'une deuxième pair-aidante à Paris.

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS PENSIONS DE FAMILLES

MALBUISSON
LA GAITÉ
LA CHINE
LABADIÉ
ANNE-MARIE BLAISE
RIVAGES (À COMPTER DE 2024)
YERSIN
VINCENT COMPOINT

MÉDIATION SANTÉ

En 2024, une deuxième médiatrice en santé a pris ses fonctions à Paris, au CHRS et dans deux pensions de famille. Ainsi, les 3 médiatrices (2 à Paris, 1 à Marseille) ont permis à 69 résidents de bénéficier de 940 actions d'accompagnements individualisés.

- 263 entretiens individuels avec les résidents ;
- 204 accompagnements à des rendez-vous médicaux ;
- 207 actions de veille ont été menées pour suivre les situations sensibles au quotidien ;
- 191 prises de rendez-vous ont été réalisées, ainsi que 39 visites à domicile et 36 visites à l'hôpital.

223 temps de coordination ont été nécessaires. Des actions plus ponctuelles complètent ce bilan : 13 tentatives de rencontre, 10 préparations de rendez-vous, 4 réunions de synthèse internes avec les équipes PFP et 3 réunions pluridisciplinaires ont enrichi la coordination globale de l'accompagnement.

Les médiatrices ont collaboré avec 67 partenaires qui ont permis d'améliorer l'accès aux soins, la coordination des parcours santé complexes, l'organisation de 39 ateliers collectifs de prévention et de soutenir les équipes de terrain.

PAIR-AIDANCE*

En 2024, 2 pair-aidantes ont été recrutées, l'une en mai à La Gaité, l'autre en septembre à Anne-Marie Blaise. Elles ont permis de réaliser plusieurs types d'actions :

- Accompagnement individuel de 44 résidents, avec 108 entretiens formels / informels et 30 accompagnements à des rendez-vous ;
- Participation aux réunions d'équipe pour co-construire les parcours de soins ;



- Actions collectives : 49 temps d'échange autour de la santé, du bien-être et du rétablissement ;
- Rencontres partenariales avec 22 structures internes et externes (hôpital, CMP, associations...).

CAFÉ SOLIDAIRE LE T-KAWA

Activités culturelles et artistiques

L'année 2024 a vu un développement important de l'offre culturelle du T-Kawa. Soixante concerts gratuits ont été proposés, dans une grande diversité de styles : jazz, soul-funk, folk-rock, bossa-nova, hip-hop, variété française et même des reprises de dessins animés ou chansons des années 80. Le café a organisé dix soirées slam animées sous forme de concours, avec une grande finale en fin d'année, ainsi que quinze plateaux stand-up pour découvrir de jeunes humoristes. Le dernier samedi du mois était consacré au jazz avec l'orchestre d'Éric, et le premier vendredi au fameux Patrick et son accordéon.

Le ciné-club a été mis en place avec des projections choisies et présentées par les

*Le pair aidant en santé mentale s'appuie sur sa propre expérience et son parcours pour accompagner des personnes souffrant de fragilités identiques.

HÉBERGER - LOGER LES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ



clients. Cinq expositions ont été présentées, dont deux de primo-exposants. Les ateliers d'écriture ont invité à imaginer la ville idéale ou à se projeter en animal, avec lecture publique des textes. Les cafés linguistiques, grande nouveauté de 2024, ont permis aux clients de découvrir le chinois, l'espagnol, l'italien et l'anglais.

Fréquentation et public

En 2024, le T-Kawa a accueilli en moyenne 2 000 personnes par mois. 43 % des usagers viennent plusieurs fois par semaine, 16 % plusieurs fois par mois. Le public est majoritairement constitué de personnes de plus de 50 ans (70 %), mais nous notons une hausse de fréquentation de 10 % chez les 20-49 ans, particulièrement autour des scènes ouvertes. Les femmes sont plus représentées que les hommes, qui participent peu aux ateliers.

2 000

**PERSONNES
ACCUEILLIES
EN MOYENNE
PAR MOIS**

Gouvernance et bénévolat

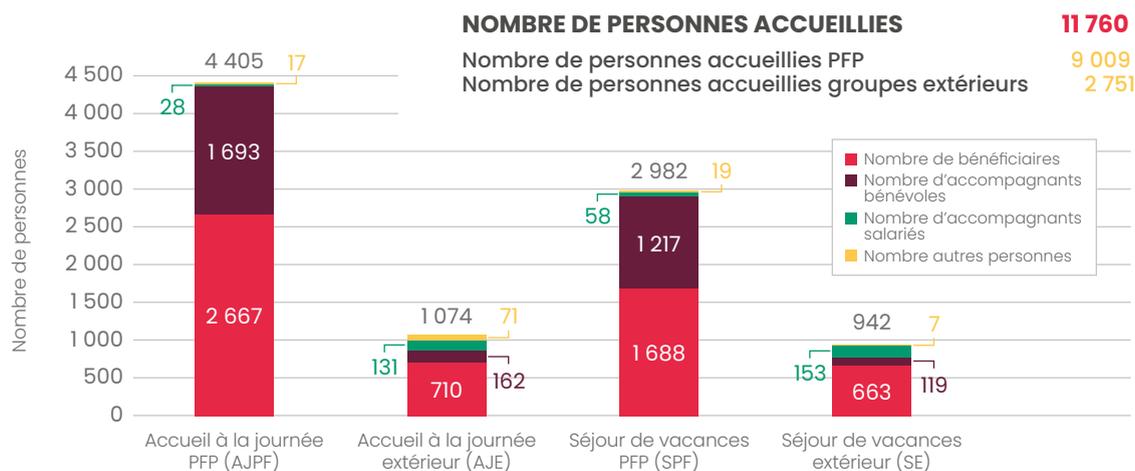
Le premier trimestre a été marqué par le départ de la responsable Yvonne Suisse Berthier. Elle a été remplacée par Frédéric Schutzenberger, bénévole depuis deux ans. L'équipe de bénévoles, d'environ 45 personnes, est indispensable au fonctionnement quotidien. Ces bénévoles, souvent du quartier, assurent l'accueil, la préparation, mais aussi l'écoute des visiteurs. Un fonctionnement en binômes est mis en place pour garantir la présence d'un interlocuteur disponible.

Financement et gestion

L'année a connu une hausse des ventes, due à une plus grande ouverture estivale et une augmentation modérée des prix. Certaines références au-dessus de 3 € ont été supprimées. Les recettes proviennent aussi des subventions de la Ville de Paris, de la Conférence des Financeurs, du GIP Cafés Culture, du soutien de l'Association Petits Frères des Pauvres et de la Fondation des PFP.



LES VACANCES



Au total, **11 760** personnes ont été accueillies au cours de l'année 2024 dans les maisons de vacances de l'ensemble PFP, soit pour des accueils à la journée, soit pour des séjours. 80 % d'entre elles provenaient des équipes de l'Association Petits Frères des Pauvres.

Les 295 séjours qui se sont déroulés ont accueilli 2 351 personnes âgées dont 1 700 étaient accompagnées par l'Association. Pour ce qui est des accueils à la journée, les personnes accompagnées qui en ont bénéficiés étaient au nombre de 3 377.

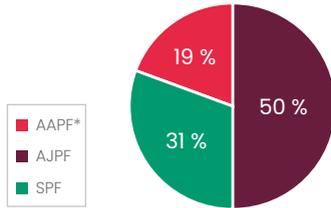
Une constante est notable, la majeure partie des accompagnants, au sein des groupes, pour l'ensemble des activités sont des **bénévoles (98 %)**. Ceux-ci sont, en revanche, en minorité dans les **groupes extérieurs** accueillis qui

font la part belle **aux accompagnants professionnels qui représentent environ 60 % des accompagnateurs**. Ceci est dû à la structuration des groupes extérieurs. Proposant des séjours ou des temps de coupure dans le quotidien à des personnes ayant besoin d'un accompagnement important, ils ont recours, en grande partie à des accompagnateurs professionnels. Cela a amené l'Association à repenser l'organisation de certains séjours afin de proposer la présence de professionnels de l'accompagnement et de l'aide pour que l'on puisse répondre à notre souhait d'ouvrir nos établissements aux personnes qui sont exclues des vacances du fait de leurs fragilités.

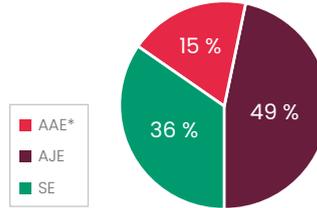
LES VACANCES

NOMBRE DE GROUPES ACCUEILLIS : 646

NOMBRE DE GROUPES ACCUEILLIS PFP

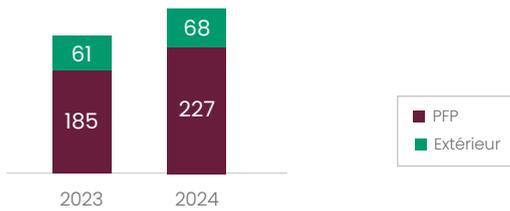


NOMBRE DE GROUPES ACCUEILLIS EXTÉRIEURS

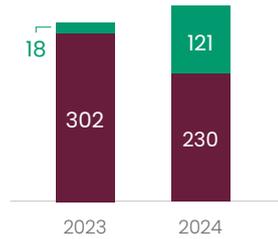


*Autre accueil de jour Petits Frères des Pauvres (AAPF) / Autre accueil extérieur (AAE).

NOMBRE TOTAL DE SÉJOURS DE VACANCES

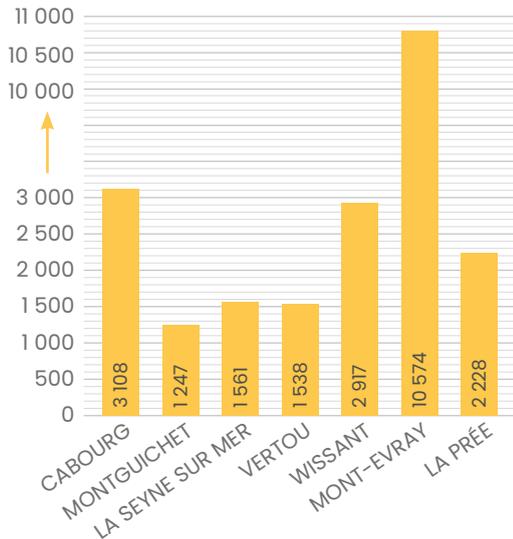


NOMBRE TOTAL D'ACCUEILS À LA JOURNÉE

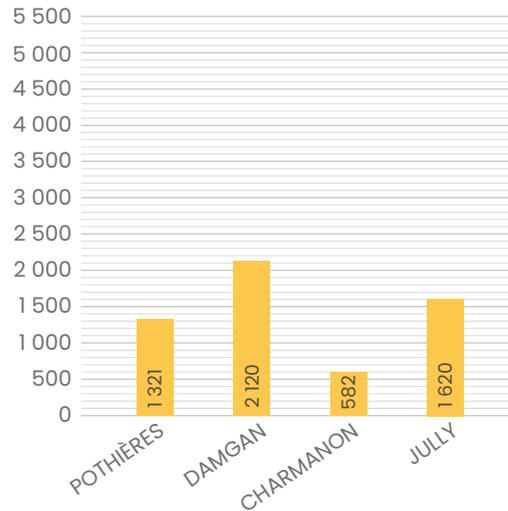


NOMBRE DE NUITÉES

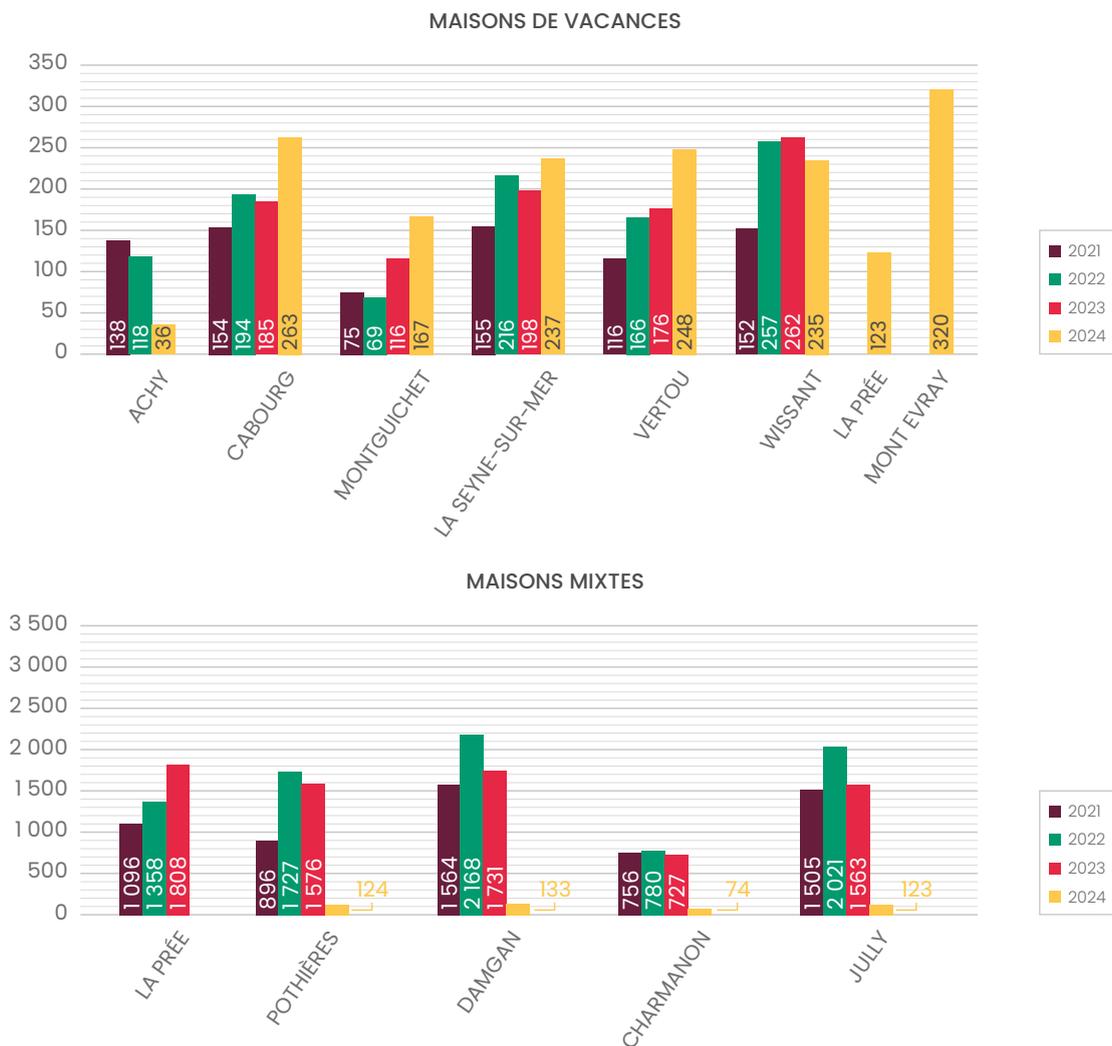
MAISONS DE VACANCES



MAISONS MIXTES



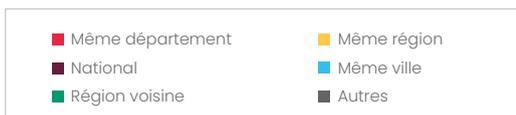
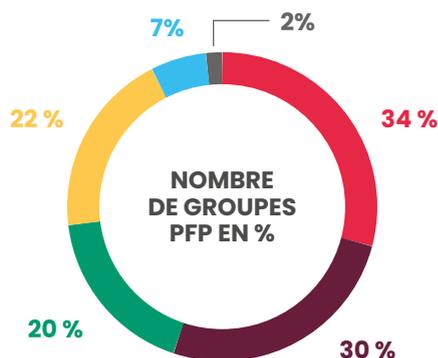
NOMBRE DE JOURS D'OCCUPATION



Il est à noter que le nombre de jours d'occupation dépend du statut de la maison : soit maisons de vacances ouvertes toute l'année, soit maisons mixtes ouvertes aux séjours uniquement pour la saison estivale de juin à octobre. Les périodes d'occupation possibles ont été affectées au cours de l'année, soit par des travaux nécessitant la fermeture de l'établissement, soit par des décisions liées à la sécurisation

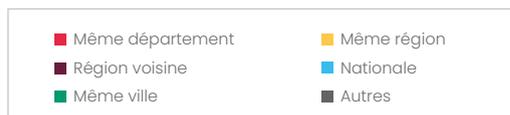
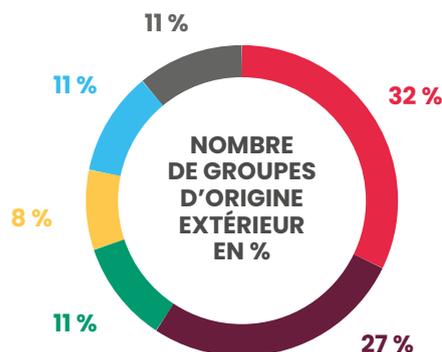
du lieu (Château d'Achy), ou encore par un changement d'activité du site : L'abbaye de La Prée est redevenue maison de vacances à temps plein dans le courant de l'année après la décision prise de mettre fin à son activité d'hébergement temporaire l'hiver. Dans tous les cas, retrouver l'attractivité des lieux, et renforcer la communication afin de permettre la reprise des accueils nécessite un travail important au niveau du pôle.

LES VACANCES

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES GROUPES
(HORS MONT-EVRAY)AIRES GÉOGRAPHIQUES
GROUPES PFP

AIRE	2024	2023	Écart
Même ville	27	6	+450 %
Même département	133	242	-45 %
Même région	88	75	+17 %
Régions voisines	81	73	+11 %
Nationale	121	61	+98 %

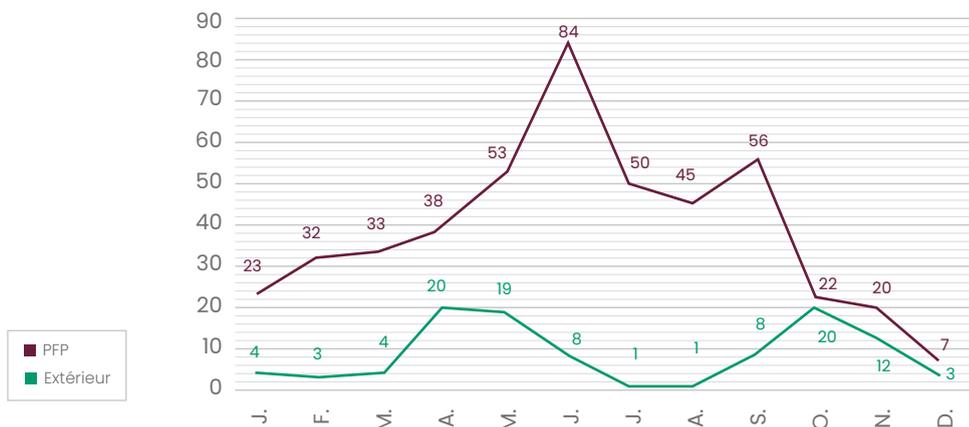
Il est à noter que les mouvements amples sur le territoire pour aller à la découverte d'une maison plus éloignée, ont connu une très forte progression pour les groupes PFP. Mais cette progression est parallèle à celle des groupes profitant de l'accueil au sein d'une maison située dans la même ville. Cela est le résultat du rapprochement et du travail de complémentarité entre les Fraternités régionales PFP et les maisons de vacances gérées par PFP-AGE.

AIRES GÉOGRAPHIQUES
GROUPES EXTÉRIEURS

AIRE	2024	2023	Écart
Même ville	14	5	+280 %
Même département	39	12	+325 %
Même région	10	8	+25 %
Régions voisines	33	15	+220 %
Nationale	14	6	+233 %

Pour les groupes extérieurs, il y a une forte attractivité au niveau du département, de la ville ou de la région voisine de la maison concernée. Cela est dû en grande partie à l'adaptation des temps de déplacement des groupes aux possibilités de supporter les temps de trajet des personnes accompagnées. Les déplacements sur des distances au niveau national sont réservés aux séjours de plusieurs jours, ce qui permet à chacun de prendre le temps de repos nécessaire pour profiter pleinement du séjour.

NOMBRE D'ACCUEILS PAR PÉRIODE (HORS MONT-EVRAY)



La courbe montre que si, par le passé, les périodes de fin et de début d'année représentaient des gros creux d'activité au sein des maisons de vacances, ces creux se comblent peu à peu.

Les mois d'avril à octobre représentent tout de même des périodes d'activité importante pour les groupes PFP ou extérieurs à l'Association.

Entre mai et septembre, la période estivale est le moment des pics d'activités où le nombre de séjours est très important.

Pour les groupes extérieurs, le nombre de séjours est lissé sur l'ensemble de l'année avec des moments plus intenses en avril, en mai et en octobre, ceci est dû au fait qu'ils ne sont pas accueillis lors de la période estivale réservée aux groupes PFP.



LES VACANCES

TAILLE MOYENNE DES GROUPES (HORS MONT-EVRAÏ)

GRUPE PFP

MAISON	Taille moyenne
Achy	19
Cabourg	12
Charmanon	12
Damgan	16
Jully	16
La Prée	14
La Seyne-sur-Mer	13
Montguichet	14
Poitiers	15
Vertou	20
Wissant	9

En moyenne 15 personnes

GROUPES EXTÉRIEURS

MAISON	Taille moyenne
Achy	25
Cabourg	19
Charmanon	13
Damgan	9
Jully	18
La Prée	25
La Seyne-sur-Mer	20
Montguichet	17
Poitiers	10
Vertou	10
Wissant	12

En moyenne 16 personnes

Que ceux-ci soient internes à l'Association PFP ou externes, il y a une constante : la taille moyenne des groupes oscille entre 15 à 16 personnes. Cela quelle que soit la capacité de la maison. Ceci prouve que les caractéristiques et l'ADN des maisons de vacances PFP : établissements ayant une personnalité, dans un espace où l'on peut se repérer et jouir d'un accueil attentif et adapté, d'un rythme non imposé et calqué sur les attentes des groupes est toujours en vigueur et plébiscité par les vacanciers.



© Cyril Marcellinac

TYPE DE STRUCTURES DES GROUPES EXTÉRIEURS (HORS MONT-EVRAÏ)

STRUCTURE	Nombre
ASSO. EXT.	74
EHPAD	33
ESMS	13
AUTRES	2
STRUCT. HOSP. EXT.	1
TOTAL GÉNÉRAL	123

+19 %

D'ASSOCIATIONS EXTÉRIÈRES
ACCUEILLIES
PAR RAPPORT À 2023

À 90 %, les structures extérieures accueillies sont des associations ou des EHPAD. Il est porté une attention particulière au fait que ces structures soient non lucratives et porteuses des mêmes valeurs que celles qui prévalent au sein de notre association. Cela est vérifié par l'octroi d'un agrément, valable 5 ans dans toutes les maisons de vacances, et validé après constitution d'un dossier avec des documents spécifiques permettant de vérifier le statut et le public cible de la structure requérant cet agrément.

18

© Aurélien Marquiot

LE BÉNÉVOLAT

306 bénévoles sont intervenus sur nos sites au cours de l'année 2024, et 245 sont actifs au 31 décembre. Ce chiffre est en légère baisse. En 2023, nous recensons 318 bénévoles. Il n'y a que 3 maisons qui n'ont aucun bénévole impliqué dans l'action, 1 maison de vacances et 2 maisons du secteur Inclusion Sociale.

L'augmentation du nombre de bénévoles en maison de vacances, qui approchait le zéro il y a quelques années, est toujours en

hausse en raison de la dynamique insufflée par les nouvelles équipes avec des projets d'animations proposés aux groupes en séjours et portés notamment par des bénévoles.

La grande majorité des équipes est constituée de 6 à 12 bénévoles (10 maisons), 5 en ont plus de 12. Le T-Kawa, dont la présence de bénévoles est essentielle et la maison Charmanon-Le Patio, sont les deux seuls à annoncer plus de 30 bénévoles.



J'ai l'impression de vivre une vie un peu moins égoïste et de participer à quelques chose d'important.

Les personnes âgées sont quand même les grands oubliés de notre époque.

En tant que bénévole nous avons un vrai rôle à jouer.

Delphine, bénévole.



LE BÉNÉVOLAT

Les arrivées et les départs

Le nombre de fin de bénévolat (61) s'équilibre avec les arrivées (59). La rotation est toujours plus forte sur Paris avec un tiers des bénévoles présents (96) au 01/01/2024 qui sont partis en cours d'années (32) dont un nombre conséquent lors de leur première année de bénévolat (12).

En 2024, il y a eu 130 prises de contacts, 94 sont venus à un premier entretien. 59 sont devenus bénévoles. 35 % ont connu les PFP par Internet, 30 % par le bouche-à-oreille.

Le profil de tous les bénévoles

65,5 % DE FEMMES
(71 % EN 2023)

9 % SONT ÉTUDIANTS

28 % EN ACTIVITÉ

16 % ONT MOINS DE 30 ANS

29 % ONT ENTRE 30 ET 59 ANS

55 % ONT 60 ANS ET PLUS

Les formes d'engagement

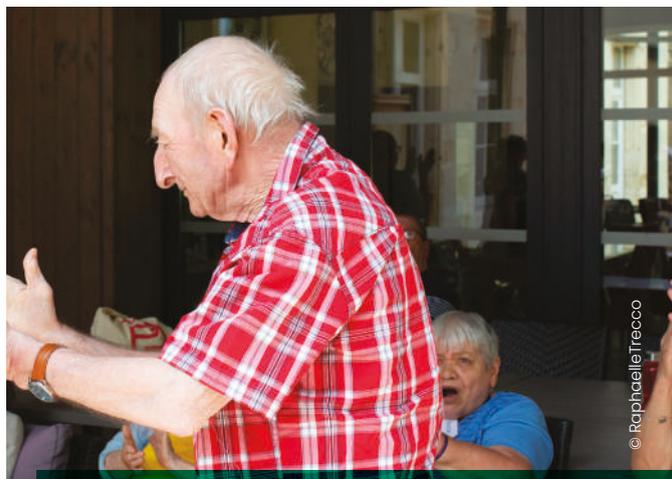
20 % ont moins d'un an de bénévolat au 31/12/2024, 43 % ont entre 1 et 5 ans, 18 % entre 6 et 10 ans ; 19 % ont plus de 10 ans d'engagement au sein de nos maisons. On observe sur ces dernières années, une progression régulière de bénévoles qui ont des parcours plus courts, notamment en région parisienne.

L'accompagnement relationnel représente 44 % des missions réalisées, 30 % pour l'aide au fonctionnement des sites et la vie associative. 8 % pour l'accompagnement en séjours de vacances et 10,6 % pour les fêtes de Noël.

Le nombre d'heures de bénévolat est cette année en diminution. On comptabilise 33 016 heures de bénévolat.

Cela est conséquent mais en baisse par rapport à l'an dernier (46 346 heures en 2023 ; 34 971 heures en 2022 ; 33 562 heures en 2021 ; 25 146 heures en 2020) dont 60 % pour l'accompagnement, 28,6 % pour la vie associative et 10 % pour le fonctionnement. Témoigner-Alerter représente toujours une part minime des engagements (0,8 %).

Grâce aux bénévoles, en synergie avec les salariés, 3 614 activités régulières ont été réalisées, avec une augmentation sensible dans les maisons de vacances dont les équipes proposent des activités aux vacanciers et 307 activités à la journée (sorties, repas à l'extérieur). 115 événements festifs ont été organisés dont 35 réveillons de Noël. Mais aussi 112 résidents qui ont pu partir au sein de 19 séjours de vacances (dont 14 organisés par les équipes de maison). Beaucoup d'autres participent à des séjours organisés par des équipes territoriales ou spécifiques de proximité. 14 sont partis en séjours individuels grâce au soutien de l'équipe.



20

LES RESSOURCES HUMAINES

LA STRUCTURE DES EFFECTIFS AU 31/12/24

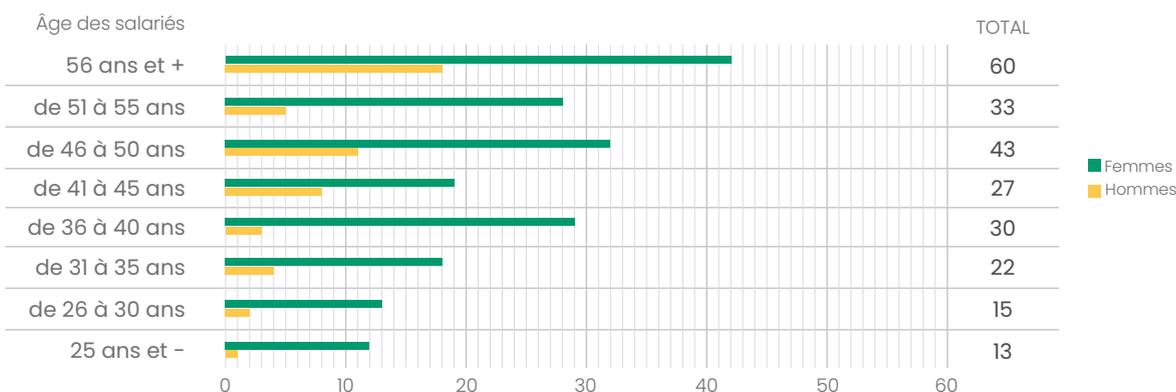


PERSONNES PHYSIQUES		%
ASPH	138	57 %
ETAM	49	49 %
CADRE	56	23 %
TOTAL	243	100 %

EQUIVALENT TEMPS PLEIN	
ETP TOTAL	222
ETP en CDD	33,6
ETP en CDI	188,4

306
bénévoles

33 016
heures de bénévolat



Âge moyen au 31/12/2024 : **46** - Taux de féminisation : **79 %**

LES RESSOURCES HUMAINES

LES INDICATEURS
CLÉ À RETENIR

FORMATION

187 020€

Budget versé à l'OPCO

Détails des contributions obligatoires :

85 277€Contribution unique à la formation
et à l'alternance**85 277€**

Contribution conventionnelle

29 847€Obligation conventionnelle
mutualisée**55 430€**Obligation au titre
de l'investissement formation**16 465€**Contribution légale pour le
financement du CPF des salariés
en CDD

DONT

PLAN DE FORMATION 2024

Coût pédagogique et frais annexes	90 036€
Rémunérations chargées	165 273€
TOTAL	255 309€

OBLIGATION DE FORMATION

0,69 %**2,99 %**Plan de formation
réalisé avec les
rémunérations**1,5 %**Plan de formation
réalisé sans les
rémunérations

HUMAIN

211Nombre de
salarié(e)s
formé(e)s**4 208**Nombre d'heures
de formation
réalisées**17**Volontaires en
service civique**29**

Stagiaires

RAPPORT FINANCIER 2024

ACTIVITÉ

L'année 2024 se déroule dans un contexte inflationniste marquée par une augmentation des coûts, en particulier sur les fluides.

Cet exercice est également marqué par plusieurs évolutions importantes :

- La réouverture de la pension de famille Rivages (75) de 24 places,
- L'ouverture de la pension Bords de Sèvre (44) de 24 places dont l'accueil des résidents est prévu en janvier 2025,
- L'intégration de 9 places d'habitat inclusif à La Rue des Héros (13) et
- L'ouverture de l'habitat inclusif de Bagnolet (93) de 12 places.

Cette année enregistre aussi la fermeture de Damgan (56) et de La Villa des Fleurs (83) en fin d'année pour travaux.

LE RÉSULTAT

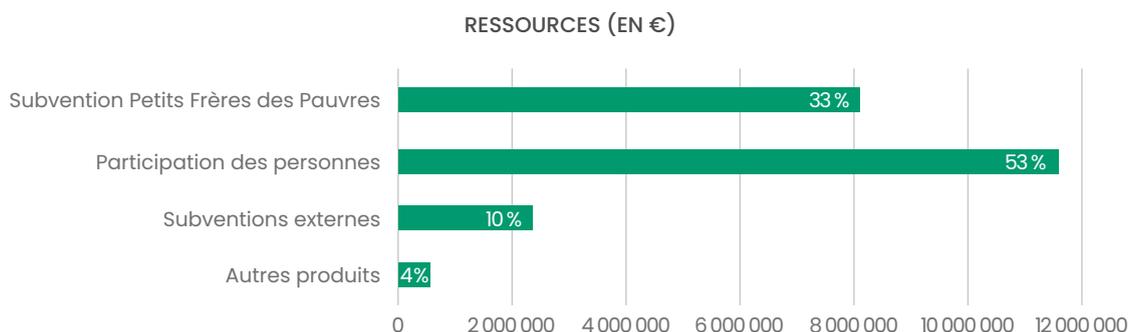
L'exercice se solde par un excédent de 32 474,97 €. Le montant de la subvention de fonctionnement Petits Frères des Pauvres a été ajusté en fonction des besoins.

LES TYPES DE RESSOURCES

Les ressources de l'Association de Gestion des Établissements Petits Frères des Pauvres permettant de financer les actions vacances, d'hébergement et de logement à destination des personnes âgées et/ou en situation de précarité proviennent de trois principales sources :

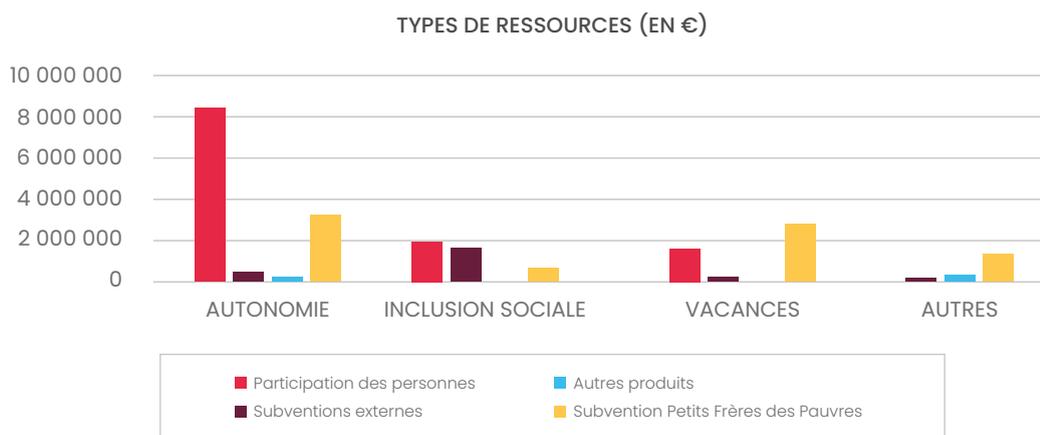
- Les usagers (participation des usagers aux séjours vacances, à l'hôtellerie, aux loyers et au prix de journée).
- Les subventions des pouvoirs publics (Commune, Conférence des Financeurs, Conseil départemental, Agence Régionale de Santé, Direction départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) et des contributions financières de partenaires privés.
- La subvention de fonctionnement de l'Association Petits Frères des Pauvres.

LES TYPES DE RESSOURCES



Le poids de ces différentes sources de financement varie en fonction de l'activité ainsi que de la capacité à mobiliser des financements publics et privés.

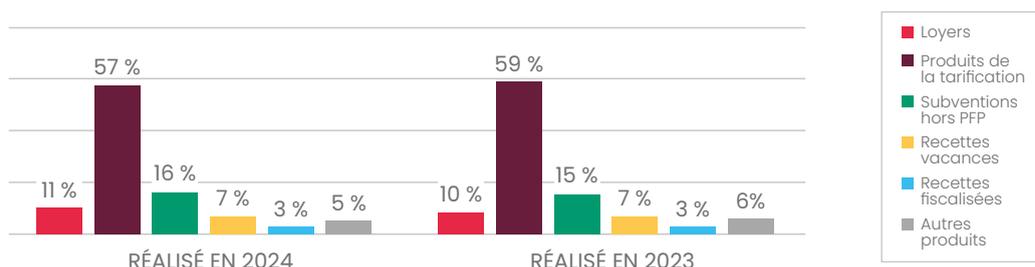
L'intervention de l'Association Petits Frères des Pauvres permet de mener des actions qui ne sont pas couvertes par l'aide publique, au sein de sites remarquables. Elle contribue également à améliorer la qualité de l'accompagnement des usagers et les conditions de travail du personnel. De plus, elle permet de financer des actions innovantes qui reposent souvent sur un modèle économique fragile.



LES RECETTES COURANTES

Les recettes courantes affichent une hausse de 3 % par rapport à 2023 et de 0,31 % par rapport au budget prévisionnel 2024.

RECETTES COURANTES 2024-2023



RECETTES COURANTES	RÉALISÉ 2024	% TOTAL	BUDGET 2024	% TOTAL	RÉALISÉ 2023	% TOTAL	VARIATION R24-B24	VARIATION R24-R23
Loyers	1 579 K€	10,80 %	1 614 K€	11,07 %	1 378 K€	9,71 %	-2 %	15 %
Produits de la tarification	8 399 K€	57,44 %	8 909 K€	61,11 %	8 385 K€	59,09 %	-6 %	0 %
Subvention hors PFP	2 349 K€	16,06 %	2 213 K€	15,18 %	2 080 K€	14,66 %	6 %	13 %
Recettes vacances	1 086 K€	7,43 %	1 083 K€	7,43 %	1 060 K€	7,47 %	0 %	2 %
Recettes fiscalisées	501 K€	3,43 %	452 K€	3,10 %	455 K€	3,21 %	11 %	10 %
Autres produits	709 K€	4,85 %	306 K€	2,10 %	834 K€	5,87 %	132 %	-15 %
Sous-total recettes courantes	14 622 K€	100 %	14 577 K€	100 %	14 191 K€	100 %	0,31 %	3 %

LOYERS

Les loyers représentent 11 % (1 579k€) des recettes hors subvention PFP. Cela représente 15 % de hausse par rapport à 2023 et une légère diminution par rapport au budget prévisionnel. L'évolution par rapport à 2023 s'explique principalement par la réouverture de la pension de famille Rivages (75).

PRODUITS DE LA TARIFICATION

Ces produits constituent 57 % des recettes hors subvention PFP. Ils sont en légère hausse par rapport à 2023 (+14 k€) mais en recul par rapport au budget 2024 (-510 k€). Cette baisse s'explique par la fermeture de Damgan (56) au second semestre pour travaux ainsi que par une diminution des taux d'occupation de Jully (71) et Gigny (71).

LES RECETTES COURANTES

SUBVENTIONS ET FINANCEMENTS HORS PFP

Les subventions et financements autres que celle de Petits Frères des Pauvres représentent 16 % des recettes. Leur montant dépasse le budget de 136 k€ et progresse de 269 k€ par rapport à 2023. Cette augmentation s'explique essentiellement par les subventions publiques avec la réouverture de Rivages (75), l'ouverture des Bords de Sèvre (44), les places d'habitat inclusif de La Rue des Héros (13) et également la participation de diverses structures publiques à plusieurs projets.

RECETTES DE VACANCES

Les séjours de vacances, accueils à la journée et autres accueils représentent 7 % des recettes hors subvention PFP. Nous observons une progression par rapport au réalisé 2023 avec un maintien des recettes conforme aux prévisions budgétaires.

RECETTES FISCALISÉES DE L'HÔTELLERIE DU DOMAINE DE MONT-EVRAY (41)

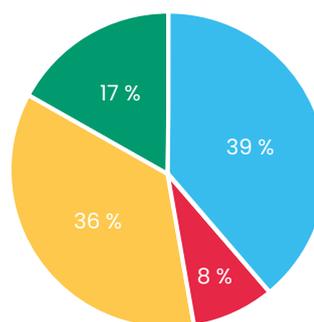
Elles représentent 3 % des recettes hors subvention PFP et affichent une hausse de 46 k€ par rapport à 2023. Elle s'accompagne également d'un renforcement des contributions financières de partenaires privés notamment la Fondation des Petits Frères des Pauvres ainsi que des fondations abritées qui ont permis de financer des projets au sein des établissements (prestations psy, démarche de réflexion éthique, coordination santé, fonds d'aides individuelles, vacances pour tous...).

AUTRES PRODUITS

Ils représentent 5 % des recettes hors subvention PFP. Ils sont en baisse par rapport à 2023 (-125 k€) et en hausse par rapport au budget 2023 (+403 k€). Ces produits comprennent notamment les produits annexes, des remboursements de frais de formation, des produits divers de gestion courante, des reprises de fonds dédiés des années précédentes pour 108 k€.

LA SUBVENTION PETITS FRÈRES DES PAUVRES

LA SUBVENTION PETITS FRÈRES DES PAUVRES PAR PÔLE

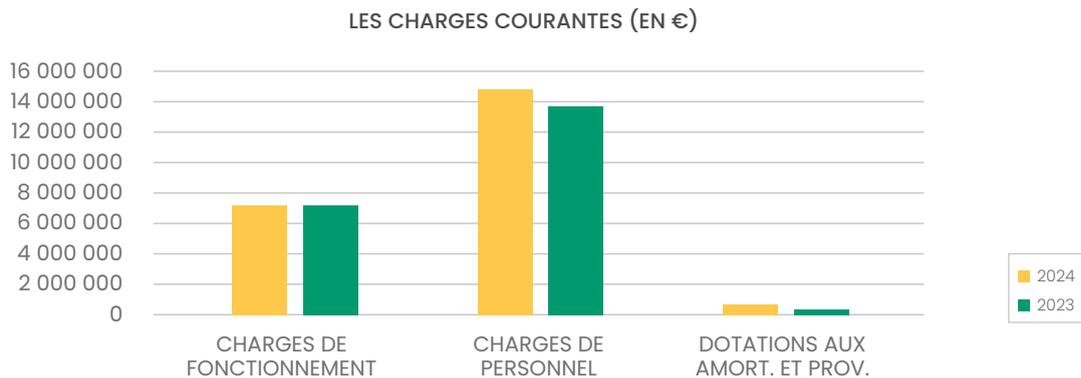


■ Inclusion sociale ■ Vacances
■ Autres ■ Autonomie

Elle s'élève pour l'année 2023 à 8 100 000 €. Elle permet ainsi à l'Association de Gestion des Établissements Petits Frères des Pauvres d'assurer dans les meilleures conditions, les missions qui lui ont été déléguées en permettant l'équilibre des comptes et notamment l'action vacances qui ne dispose pas de financement public.



LES CHARGES COURANTES



Les charges de personnel représentent 66 % des charges d'exploitation.

LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT HORS FRAIS DE PERSONNEL

Charges de fonctionnement	RÉALISÉ 2024	% TOTAL	BUDGET 2024	% TOTAL	RÉALISÉ 2023	% TOTAL	VARIATION R24-B24	VARIATION R24-R23
Achats non stockés matières et fournitures	2 092 K€	28,56 %	2 029 K€	29,83 %	2 023 K€	28,64 %	3 %	3 %
Services extérieurs	2 974 K€	40,61 %	2 954 K€	43,45 %	3 199 K€	45,29 %	1 %	-7 %
Autres services extérieurs	1 958 K€	26,74 %	1 702 K€	25,03 %	1 624 K€	22,99 %	15 %	21 %
Impôts et taxes	78 K€	1,07 %	86 K€	1,26 %	112 K€	1,58 %	-9 %	-30 %
Autres charges	221 K€	3,02 %	29 K€	0,43 %	105 K€	1,49 %	663 %	110 %
Sous-total charges de fonctionnement	7 324 K€	100 %	6 800 K€	100 %	7 064 K€	100 %	8 %	4 %

L'augmentation observée sur ces postes s'explique par le contexte général d'inflation, auquel se sont ajoutés plusieurs événements imprévus au cours de l'année.

LES CHARGES COURANTES

DÉTAIL DES ACHATS

Détail des achats	RÉALISÉ 2024	% TOTAL	BUDGET 2024	% TOTAL	RÉALISÉ 2023	% TOTAL	VARIATION R24-B24	VARIATION R24-R23
Achats fluides (eau, gaz, électricité, fuel et combustibles de chauffage)	836 K€	39,96 %	784 K€	38,67 %	754 K€	37,28 %	7 %	11 %
Alimentation	822 K€	39,28 %	780 K€	38,45 %	852 K€	42,10 %	5 %	-3 %
Autres achats	434 K€	20,76 %	464 K€	22,87 %	417 K€	20,63 %	-6 %	4 %
Sous-total achats	2 092 K€	100 %	2 029 K€	100 %	2 023 K€	100 %	3 %	3 %

Les achats courants affichent une hausse par rapport au réalisé 2023 (+69 k€) ainsi qu'au budget 2024 (+63 k€). Cette augmentation concerne principalement le poste des fluides en lien avec la hausse des tarifs appliqués dans le cadre du nouveau contrat d'électricité.

DÉTAIL DES SERVICES EXTÉRIEURS

Détail des services extérieurs	RÉALISÉ 2024	% TOTAL	BUDGET 2024	% TOTAL	RÉALISÉ 2023	% TOTAL	VARIATION R24-B24	VARIATION R24-R23
Prestations culturelles et artistiques	335 K€	11,27 %	118 K€	3,99 %	225 K€	7,04 %	184 %	49 %
Locations et charges locatives	1 690 K€	56,82 %	1 776 K€	60,13 %	2 017 K€	63,04 %	-5 %	-16 %
Entretien, réparations et maintenances	864 K€	29,05 %	943 K€	31,92 %	931 K€	29,11 %	-8 %	-7 %
Divers : documentation, cotisations, assurances	85 K€	2,86 %	117 K€	3,96 %	26 K€	0,81 %	-27 %	228 %
Sous-total services extérieurs	2 974 K€	100 %	2 954 K€	100 %	3 199 K€	100 %	1 %	-7 %

Les services extérieurs affichent une baisse significative entre 2023 et 2024 tout en demeurant relativement stable par rapport au budget prévisionnel. Cette diminution s'explique principalement par la suppression des indemnités d'occupation de certains établissements dont l'association est propriétaire, évolution anticipée dans le budget. Nous constatons également une diminution sur le poste relatif à l'entretien, aux réparations et la maintenance.

DÉTAIL DES AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS

Détail des autres services extérieurs	RÉALISÉ 2024	% TOTAL	BUDGET 2024	% TOTAL	RÉALISÉ 2023	% TOTAL	VARIATION R24-B24	VARIATION R24-R23
Honoraires	240 K€	12,24 %	189 K€	11,12 %	183 K€	11,29 %	27 %	31 %
Publicité, publications et relations publiques et frais bancaires	54 K€	2,74 %	42 K€	2,46 %	43 K€	2,64 %	28 %	25 %
Transports, voyages et déplacements, réceptions	141 K€	7,21 %	110 K€	6,48 %	112 K€	6,89 %	28 %	26 %
Frais postaux et télécommunications	111 K€	5,67 %	134 K€	7,84 %	106 K€	6,55 %	-17 %	4 %
Autres prestations externes	1 413 K€	72,14 %	1 227 K€	72,10 %	1 179 K€	72,63 %	15 %	20 %
Sous-total autres services extérieurs	1 958 K€	100 %	1 702 K€	100 %	1 624 K€	100 %	15 %	21 %

Le poste des autres services extérieurs est en hausse par rapport au réel 2023 (+334 k€). Cette augmentation s'explique essentiellement par le recours à des prestations de gardiennage sur la maison de vacances de Vertou (44). Une hausse est également constatée à l'établissement Yersin (75) sur le poste de prestation d'alimentation à l'extérieur, en lien avec l'externalisation de la cuisine intervenue en juin 2023 ; l'exercice 2024 correspondant ainsi à une année complète.

LES CHARGES DE PERSONNEL

Détails charges de personnel	RÉALISÉ 2024	% TOTAL	BUDGET 2024	% TOTAL	RÉALISÉ 2023	% TOTAL	VARIATION R24-B24	VARIATION R24-R23
Personnel extérieur	990 K€	6,61 %	0 K€	0 %	618 K€	4,52 %	-369 600 %	60 %
Rémunération chargée du personnel	13 983 K€	93,39 %	14 546 K€	100 %	13 071 K€	95,48 %	-4 %	7 %
Sous-total charges de personnel	14 973 K€	100 %	14 546 K€	100 %	13 689 K€	100 %	3 %	9 %

Les charges de personnel représentent 66 % des charges courantes. Elles sont inférieures au budget prévisionnel, mais supérieures au réalisé 2023. L'augmentation du poste personnel extérieur est liée au recours à l'intérim dans le cadre d'une contractualisation avec un cabinet pour trois établissements parisiens. Dans ces structures l'intérim était systématiquement mobilisé pour tout remplacement de moins de trois semaines.

La hausse de la rémunération chargée du personnel résulte, en partie, de la mise en application du Ségur pour tous ainsi que des mesures issues de la Négociation Annuelle Obligatoire (NAO).

LES CHARGES COURANTES

LES DOTATIONS ET PROVISIONS

Détail des dotations et provisions	RÉALISÉ 2024	% TOTAL	BUDGET 2024	% TOTAL	RÉALISÉ 2023	% TOTAL	VARIATION R24-B24	VARIATION R24-R23
Dotations aux amortissements	35 K€	8,89 %	47 K€	34,07 %	33 K€	8,96 %	-25 %	7 %
Dotations aux provisions pour risques et charges	68 K€	17,27 %	90 K€	65,93 %	80 K€	21,99 %	-25 %	-15 %
Dotations aux prov. pour dépréciation des créances	67 K€	17,05 %	0	0 %	16 K€	4,37 %		323 %
Report en fonds dédiés	223 K€	56,78 %	0	0 %	235 K€	64,68 %		-5 %
Sous-total dotations et provisions	393 K€	100 %	137 K€	100 %	363 K€	100 %	187 %	8 %

Ce poste enregistre une légère hausse par rapport au réalisé 2023. La dotation aux provisions pour dépréciation des créances des usagers est plus élevée que l'année précédente.

RÉSULTAT FINANCIER ET EXCEPTIONNEL

PRODUITS (8 K€)

Ils sont constitués principalement de la régularisation de charges fournisseurs datant de plus de 5 ans, ainsi que de solde d'usagers sortis depuis plus de 5 ans.

CHARGES (51 K€)

Ces charges correspondent essentiellement au versement d'une indemnité dans le cadre d'une conciliation avec un salarié.



BILAN 2024

ACTIF

Note 1 : Actif immobilisé

Les actifs immobilisés bruts ont varié de - 4 K€

Les sorties d'immobilisations corporelles et incorporelles en 2024 de 42 K€ concernent :

- Principalement les sorties d'immobilisations du Domaine de Mont-Evray pour un montant de 39 K€. Les mises au rebut se composent essentiellement du matériel de cuisine, matériel d'entretien (autolaveuse), véhicule Kangoo, agencement du verger, matériel de bureau (vidéoprojecteurs), matériel informatique (interfaces mobiles sans fils, ordinateur et support).

L'investissement 2024 de 38 K€ est constitué de :

- 29 K€ de matériels de bureau au Radeau, lave-linge et sèche-linge au Radeau et Domaine de Mont-Evray, tondeuse au Domaine de Mont-Evray, matériel de cuisine pour le Domaine de Mont-Evray, armoire froide et broyeur végétaux à Wissant.
- 8 K€ d'immobilisation en cours : agencement de la salle bien-être du Domaine de Mont-Evray.
- 1 k€ de cautions (ENGIE, fontaine à eau et 2 bouteilles de CO²). 60 % pour l'accompagnement, 28,6 % pour la vie associative et 10 % pour le fonctionnement. La vie associative représente toujours une part minimale des engagements (0,6 %).

Les amortissements ont diminué de 5 K€ à la suite de la variation entre les sorties d'immobilisations (40 K€ de diminution liée aux sorties) et la dotation annuelle aux amortissements (35 K€).

Il en résulte une stabilité des actifs immobilisés net (121 K€ en 2024 contre 119 K€ en 2023).

Note 2 : Créances

Les créances sont distinguées en deux postes :

- Créances clients, usagers et comptes rattachés.
- Autres créances.

Les créances brutes des usagers et comptes rattachés sont stables entre 2024 et 2023 (2 478 K€ vs 2 447 K€).

La provision pour dépréciation des comptes usagers varie de 128 K€ à 170 K€. La provision porte notamment sur l'établissement de Gautier Wendelen (120 K€). En l'absence de retour sur l'avancement des dossiers auprès des financeurs, l'établissement a choisi par précaution de constituer une provision. Un calendrier de remboursement de la dette est également prévu pour un résident, et par précaution la dette est provisionnée à hauteur de 50 %.

Le poste "Autres créances" se compose :

- Des créances sociales et fiscales en augmentation entre 2023 (184 K€) et 2024 (311 K€).
- Des autres créances en augmentation de 57K€, et se rapporte à la facturation au titre de 2024 du personnel PFP-AGE détaché auprès de PARIS-LES-AINES.
- Du compte courant PFP-séjours. Le compte courant PFP-séjours enregistre les factures des séjours vacances entre l'Association Petits Frères des Pauvres et l'Association PFP-AGE. Il s'élève à 2 179 K€ contre 1 375 K€. L'évolution représentant les séjours PFP facturés au titre de 2024.
- Des produits à recevoir en diminution de 73 K€. Il a été enregistré :
 - Le remboursement OPCO de la formation 2024 pour 41 K€,
 - Les subventions pour 14 K€,
 - La prise en charge de l'alternance pour 2 K€,
 - Les produits divers 4 K€.

BILAN 2024**Note 3 : Disponibilités**

Les disponibilités incluent les soldes des comptes bancaires et des caisses des établissements.

La trésorerie disponible diminue entre 2023 et 2024 (2 858 K€ vs 2 252 K€).

Soit une diminution des disponibilités de 606 K€. En 2024, nous avons amélioré la gestion de notre trésorerie en renforçant le suivi.

La gestion des caisses des établissements reste équilibrée (2023 9 K€ vs 2024 10 K€).

PASSIF :**Note 1 : Fonds associatifs**

Les Fonds Associatifs s'élèvent à 2 243 K€ au 31/12/2024 pour 2 178 K€ au 31/12/2023. La variation s'explique par l'affectation des résultats bénéficiaires 2023 des établissements sous gestion contrôlée (Radeau et Jonquière).

Le poste report à nouveau de - 1 136 k€ comprend :

- Les résultats sous contrôle de tiers financeurs correspondants aux résultats des établissements sous gestion contrôlée dont les financeurs n'ont pas encore rendu leur décision quant à leur affectation (5 007 K€).
- Le report à nouveau des établissements en gestion non contrôlés et non financés (- 5 386 K€).
- Les dépenses refusées par l'autorité de tarification (1 386 K€).
- Les dépenses non opposables aux tiers financeurs (provision congés payés et provision indemnité retraite 503 K€).

SUITE PASSIF**Note 2 : Fonds dédiés**

Les Fonds dédiés correspondent à des subventions perçues et non consommées au 31/12/2024.

FINANCEURS	NATURE DE LA SUBVENTION	MONTANT EN €
Fondation PFP et ARS	Médiation santé	74 307
ARS	Forfait autonomie	34 946
Fondations PFP	Projet spécifiques	173 512
Fondation LANIER	Projet santé femme	10 773
Fondation ALMA	Projet Pair-aidance	69 737
Financeurs privés	Investissements	6 4941
Fondation de France	Lien social et actions de prévention à Charmanon	12 079
Organismes Privées	Subventions diverses	8 183
Conseil départemental du 93	Projet Habitat Inclusif	7 500
Mairie	CCAS	2 125
Autres financeurs	Formations	29 440
TOTAL (EN €)		487 542

Note 3 : Provisions

La variation de -127 K€ des provisions est liée à l'ajustement de la provision pour risque (-195 K€) et de la provision retraite (67 K€).

Note 4 : dettes

Emprunt et dettes financières diverses : Le poste conserve la stabilité (127 K€ 2024 contre 124 K€ 2023) et enregistre les dépôts de garantie des pensions de famille.

Compte courant :

Le compte courant créditeur concerne les mouvements de trésorerie entre l'Association Petits Frères des Pauvres et L'Association PFP-AGE est en atténuation de 65 K€.

Les dettes fiscales et sociales augmentent de 455 K€, dont 254 K€ de variation provision congés payés.

**PETITS FRÈRES
DES PAUVRES**
ASSOCIATION DE GESTION
DES ÉTABLISSEMENTS



19 cité Voltaire
75011 PARIS
Tél. : + 33 (0)1 48 07 53 63

www.petitfreresdespauvres.fr